

Barrage antipollution



Méthode de fermeture permettant une très bonne tenue en pression et dans le temps

Possibilité de modifier la maille et la bâche de rétention sans changer de flotteur gonflable



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions disponibles :

Flotteurs de Ø 200 à 1400 mm.
Longueurs de 3 à 20 m.
Modules à assembler jusqu'à plusieurs centaines de mètres.

Installation : Gonflage/dégonflage 4 à 10 minutes en fonction du gonfleur.

Stockage :

Dimension pliée :
exemple : 15 m, Ø 250 mm
=>0,5 x 0,5 x 0,5 m

Livré avec : Anneaux de fixation, sangles d'assemblage, attaches de liaisons.

Options: personnalisation possible.
(sérigraphie, pochoir)
lestes en fonction du courant
bâche pleine ou filet maillé (différentes mailles en fonction des polluants).

FONCTIONS MULTIPLES

Dans le domaine de la protection de l'environnement et plus particulièrement du littoral, des fleuves, des ports fluviaux et maritimes, EcoCréation a su allier ses compétences techniques et sa connaissance des multi-matériaux (plasturgie-composites...) aux besoins actuels de prévention des risques de pollution.

La partie supérieure des barrages est composée d'une partie gonflable flottante, retenant par exemple des lentilles d'eau ou les pollutions aux hydrocarbures. Un filet ou bâche immergé, solidaire au barrage retient les éléments entre deux eaux.

Les barrages anti-pollution confinent les polluants (débris, algues, lentilles de surface...) jusqu'à 50 cm de profondeur (ou plus sur demande).



En 2011, EcoCréation réalise un barrage innovant à découvrir sur rendez-vous